

CM2026029



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
COMMUNE DE PALAU-DEL-VIDRE

REÇU LE :

28 AVR. 2026

SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
CM2026029
Séance du 23 avril 2026

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à vingt heures,

le Conseil Municipal de la Commune de PALAU-DEL-VIDRE (Pyrénées-Orientales), régulièrement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno GALAN, Maire.

PRESENTS (22) : Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Sébastien GARRIGUE, Nadine BONAFE, José BELTRI, Faustine DESCHAMPS, Marc SUNER, Belinda BEAUSAERT, Thierry BOUYSSOU, Florence BOUSCATEL, David THOMAS, Sophie FERTON, Guillaume CHAMPROY, Bruno ORMENO, Julie DAYDE, Laetitia SANSON, Julie BONINO, Vanessa LAMAS, Grégoire JONQUERES D'ORIOLA, Jean-Christophe DELMER, Gilles ALBERTY, Jacques ROCHER.

REPRESENTES (1) : Laure VUILLEMIN (procuration à Jean-Christophe DELMER).

ABSENTS (0) : /

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 23	PRESENTS : 22	QUORUM : 12	PROCURATIONS : 01
VOTANTS : 23	POUR : 20	CONTRE : 03	ABSTENTIONS : 00

A été nommée Secrétaire de Séance : Guillaume CHAMPROY

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 SUR L'EXERCICE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire, Président de séance et rapporteur,

Vu l'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'après arrêt du Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal, il convient de procéder à l'affectation des résultats constatés ;

CONSIDERANT que la proposition d'affectation du résultat s'établit ainsi :

AFFECTATION DE RESULTAT 2025 SUR 2026

Résultat de Fonctionnement		
A	Résultat de l'exercice 2025	344 490,95
B	Résultat antérieur reporté (2024)	140 962,69
C = A + B	Résultat à affecter	485 453,64

Solde d'exécution de la section d'Investissement		
	Résultat de l'exercice 2025	346 058,52
	Résultat antérieur reporté (2024)	-7 247,76
D	Solde d'exécution cumulé d'Investissement	338 810,76
E	Solde des restes à réaliser d'Investissement	-126 896,81
F = D + E	Solde de financement (besoin si < 0)	211 913,95

AFFECTATION en réserves au R1068 en Investissement	320 000,00
---	-------------------

REPORT EN FONCTIONNEMENT	165 453,64
---------------------------------	-------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A LA MAJORITE DE SES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES,

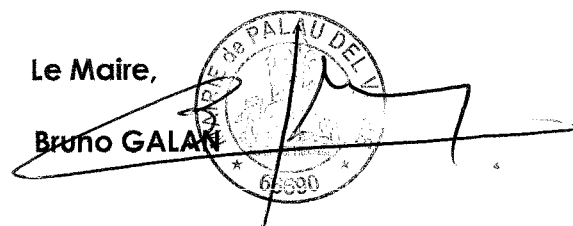
- **D'APPROUVER** l'affectation des résultats 2025 du Budget Principal de la commune sur l'exercice 2026 telle que détaillée ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, pour extrait certifié conforme.

Fait à Palau-del-Vidre, le 23 avril 2026,

Le Maire,

Bruno GALAN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier (par courrier ou sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours gracieux peut également être formé auprès de l'auteur de la décision dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (L'absence de réponse au recours gracieux à l'issue des deux mois vaut rejet implicite).

REÇU LE :

28 AVR. 2026

**SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET**

Acte rendu exécutoire
après télétransmission en Préfecture
et publication en ligne le :
Identifiant de télétransmission :